

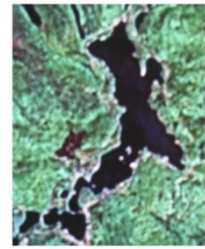
L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Long de Saint-Élie-de-Caxton (APELL)

5210 Route des Lacs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec), G0X 2N0

Matricule : 1162194154 - <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr>

Courriel : les2lacslong@gmail.com

Page Facebook informative : <http://www.facebook.com/pages/Association-pour-la-protection-de-lenvironnement-du-lac-Long-APELL/163296323683083>



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA)
Association pour la protection de l'environnement du Lac Long (APELL)
Samedi 4 juin 2016 à 9 h 30**

Lieu : Centre communautaire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Présences : 31 membres ayant droit de vote et 36 personnes présentes

1. Ouverture de l'assemblée

- Le président, M. Pierre Deshaies ouvre l'assemblée à l'heure prévue.

2. Vérification de conformité de l'avis de convocation

- L'avis de convocation est déclaré conforme.

3. Vérification du quorum

- Nous constatons un nombre suffisant de membres.

4. Accueil des nouveaux résidents

- M. Tardif assiste à la réunion et se présente comme nouveau résident, habitant au pourtour du Petit lac Long depuis un peu plus d'un an.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposé par M. Michel Tanguay et appuyé de Mme Marie-Thérèse Beaudoin, l'ordre du jour est adopté.

Adopté à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 6 juin 2015

- M. Pierre Deshaies vérifie auprès de l'assemblée s'il y a des questions ou des changements à apporter au procès-verbal de l'AGA du 6 juin 2015.
- Proposé par Mme Louise Lorrain et appuyé de Mme Lyse Juneau, il est décidé d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

7. Rapport du président : Bilan du plan d'action 2015-2016 et retour sur les années 2006-2016

Depuis l'assemblée générale du 6 juin 2015, le Conseil d'administration (CA) s'est réuni quatre fois et le président a eu une quinzaine de rencontres de travail avec des personnes œuvrant à la municipalité (le maire, les personnes responsables de l'urbanisme et de la voirie, la directrice générale, etc.) et l'Organisme de bassins versants de la Rivière du Loup et des Yamachiche. (OBVRLY).

- M. Pierre Deshaies fait la présentation du bilan du plan d'action 2015-2016 aux participants. (Voir l'annexe 1)
- M. Pierre Deshaies présente ensuite un résumé des actions accomplies par l'APELL de 2006 à 2016. (Voir l'annexe 2)
Ces actions sont la mise en oeuvre des solutions applicables dans notre milieu proposées par le **R**egroupement des **A**ssociations **P**our la **P**rotection de l'**E**nvironnement des **L**acs et des bassins versants (RAPPEL) depuis 1997.
(<http://rappel.qc.ca/publications/informations-techniques/solutions.html>)
Durant ces dix années, la situation concernant la gestion de l'eau au Québec a beaucoup changé. Le passage d'une « gestion de bon voisinage » à une approche de suivi environnemental dans le cadre d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) a amené les directeurs de notre association à revoir le rôle habituellement dévolu à notre Association. L'évolution des modes de communication nous a aussi poussés à modifier nos façons de faire.
Toutes ces actions n'auraient pas été possibles sans l'implication, au fil des ans, d'une équipe compétente de directeurs et de directrices dévoué(e)s dont les noms figurent à l'Annexe 3.
- Le président présente aussi le plan d'action 2016-2017. (Voir l'annexe 4)

8. Rapport du trésorier : État des revenus et dépenses pour l'année 2015 et planification budgétaire 2016 + Vote sur un site WEB de l'APELL

- M. Pierre Deshaies présente aux participants l'État de revenus et dépenses 2015 (Voir l'annexe 6) et les Prévision budgétaires 2016. (Voir l'annexe 7)
- Proposé par M. Michel Tanguay et appuyé de Mme Marie-Thérèse Beaudoin, d'approuver les états financiers tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité

- Pierre Deshaies précise que le poste 13 de l'Annexe 7, Site WEB, requiert le vote des membres de l'AGA.
Après discussion et présentation du dossier aux participants, il est proposé par M. Normand Longpré et appuyé par M. Louis Godin que l'APELL confie à la firme ADN la conception d'un site Web à partir d'un gabarit Alias 5 personnalisé comprenant les éléments présentés pour un montant maximal de 4 500 \$ comprenant les taxes et incluant les frais d'hébergement de 145 \$/an.

Vote à main levée :

- Un (1) vote contre

Adopté à majorité

9. Tables de discussion sur l'APELL

- Pierre Deshaies distribue à chacune des tables un document intitulé : « Tables de discussion sur l'APELL – Collecte de données » (Voir l'annexe 8). Il est demandé à chacun des participants de remplir le formulaire et de poursuivre leurs discussions portant sur les attentes, suggestions et orientations de l'APELL pour les années à venir.

10. Élection au conseil d'administration

- M. Pierre Deshaies indique que quatre (4) postes de directeur sont en fin de mandat. Deux (2) postes vacants sont à combler considérant que M. François Roy et Pierre Deshaies ne se représentent pas.
Pierre Deshaies souligne que pour assurer la vitalité de l'APELL, il est important d'avoir une relève.
- *M. Robert Matteau* est proposé pour combler un poste de *directeur* par Mme Andrée Bergeron et appuyé par Mme Marie-Thérèse Beaudoin;

M. Daniel Gaulin est proposé pour combler un poste de *directeur* par M. Michel Tanguay, appuyé par Mme Louise Lorrain;

Mme *Louise Guillemette* est proposée pour combler un poste de directeur par M. Michel Tanguay, appuyé par Mme Louise Lorrain.

Ces personnes acceptent leurs mandats de directeurs pour les deux (2) prochaines années.

Six (6) des sept (7) postes de directeurs sont donc comblés.

11. Questions des membres

- **Ensemencement**
M. Pierre Deshaies précise que le prochain ensemencement aura lieu au printemps 2018 selon les disponibilités budgétaires.
- **Chemin d'hiver sur le Lac Long**
M. Pierre Deshaies mentionne qu'il est prévu étudier la possibilité de réaliser le chemin d'hiver par damage au lieu du traditionnel grattage.

12. Varia

- Aucun sujet

13. Tirage des prix de présence

- Grâce à la généreuse contribution de commanditaires de Saint-Élie et grâce à l'implication de M. Réjean Jacques, directeur responsable de ce dossier, un tirage de prix de présence est réalisé en fin de réunion de l'AGA.

14. Levée de l'assemblée

Proposée par Jacques Defoy et appuyée par Daniel Gaulin

Levée de l'assemblée : 12 h 15

Annexe 1

Rapport du président : Bilan du plan d'action 2015-2016

1. Continuer de participer au **programme de subvention des associations** de la municipalité et rédiger les demandes et les rapports requis
Nous avons fait le rapport 2015 et la demande 2016 auprès de la Municipalité dans le cadre du *Programme de subvention des associations*. Nous avons reçu un montant de 3 000 \$ qui nous a été versé conformément à la *Politique de soutien financier pour les organismes et associations de lacs*. Vous pouvez consulter le texte intégral de cette politique sur le site Web municipal, à l'onglet Informations aux citoyens/Politiques municipales.
Note : « L'association doit représenter une pluralité des citoyens du secteur, c'est-à-dire qu'au moins **66 % d'entre eux doivent s'être acquittés de leur cotisation annuelle** à la dite association. », *Politique de soutien financier*, p. 2.

2. Poursuivre la mise en place de **mécanismes de suivi de la qualité de l'eau** du lac
 - a. Nous sommes inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL¹). En 2008, nous avons fait **5 prélèvements** d'eau (mai, juin, juillet, août et septembre) ; **nous avons fait 3 prélèvements en 2013 et en 2014** pour vérifier à nouveau les paramètres suivants :
 - i. Le **phosphore total**, un élément nutritif dont la teneur limite ou favorise habituellement la croissance des algues et des plantes aquatiques ;
 1. Grand Lac : 2008 : 3,8 ; 2013 : 3 ; 2014 : 4,6
 2. Petit Lac : 2008 : 3,4 ; 2013 : 2,3 ; 2014 : 4,0
 - ii. La **chlorophylle a**, un indicateur de la biomasse (quantité) d'algues microscopiques présentes dans le lac ;
 1. Grand Lac : 2008 : 1,5 ; 2013 : 1,4 ; 2014 : 1,5
 2. Petit Lac : 2008 : 1,3 ; 2013 : 1,3 ; 2014 : 1,2
 - iii. La **concentration d'oxygène dissous** dans l'hypolimnion² (la partie profonde du lac), un indicateur du métabolisme du lac ;
 1. Grand Lac : 2008 : 3,3 ; 2013 : 3,3 ; 2014 : 4,3
 2. Petit Lac : 2008 : 3,1 ; 2013 : 3,0 ; 2014 : 3,3

Nous referons des prélèvements d'eau **en 2019 et 2020**.
 - b. La **transparence de l'eau** est mesurée à l'aide d'un disque de Secchi ; la transparence diminue avec l'augmentation de la quantité d'algues dans le lac.
 - i. Lectures de transparence : En 2008, 9 lectures de transparence. En 2009, 12 transparence. En 2010, 15 transparence. En 2011, 12 transparence. En 2012, 12 transparence. En 2013, 12 transparence. En 2014, 12 transparence. En 2015, 12 transparence. **Des repères d'échantillonnage sont installés sur le lac.**
 - c. **Pour en savoir plus sur les résultats du suivi de la qualité de l'eau de notre lac 2008-2015, voir l'Annexe 5**

¹ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.htm>

² Un lac nordique comprend 3 parties : l'épilimnion (la partie à la surface du lac), le métalimnion (la couche médiane / thermocline) et l'hypolimnion (la partie profonde du lac).

3. Constituer une banque d'outils de sensibilisation et d'information

Afin de bien documenter les améliorations à apporter au chemin des Lacs-Longs, nous nous sommes procuré le document *Guide pour contrer l'érosion des chemins forestiers*, Rappel 2015, 48 pages

4. Diffuser des textes informatifs sur la protection de l'environnement du lac

Nous diffusons des documents à tous les propriétaires par courriel et par la poste traditionnelle ; voici la liste de ceux publiés en 2015-2016 :

- Rappel du rôle de notre association (APELL)
- La cotisation annuelle à notre association
- Le plan d'action 2015-2016 et son suivi
- Les résultats de l'étude du touladi au lac Long par le MRNF les 10 et 11 septembre 2013
- Rappel concernant le *Règlement relatif à la revégétalisation des rives* et le suivi de l'application de ce règlement à l'été 2015
- Le napperon et le *Guide des bonnes pratiques riveraines* adoptés à l'AGA 2015

5. Promouvoir le respect de l'environnement au niveau municipal (voir le PV de l'AGA 6 juin 2015, p. 8)

- a. L'Association a invité la Municipalité à viser minimalement 125 000 \$ par an sur 3 millions de budget municipal (= 4 % du budget) pour la protection de l'environnement des lacs.
 - i. Des rubriques budgétaires ont été ajoutées à cet effet en 2016 dans le budget de la voirie et de l'urbanisme.
- b. Madame Sandra Gérôme occupe un poste **permanent temps complet saisonnier** comme aide en urbanisme et environnement pour un minimum de 1050 heures (30 semaines) en 2016.
 - i. La Municipalité a accepté de remplacer madame Sandra Gérôme durant son congé maternité pour assurer le suivi de l'application du règlement de protection des rives.
- c. La Municipalité offrira une formation au personnel de voirie sur le document *Guide pour contrer l'érosion des chemins forestiers* pour faire suite à la formation 2015 sur le document *Guide technique - Gestion environnementale des fossés*.

Il n'y a pas d'informations particulières à communiquer sur les autres éléments du plan d'action 2015-2016.

Annexe 2

APELL - Résumé des années 2006 à 2016

- Déplacement des AGA à la salle communautaire
 - Pas soumis aux intempéries
 - Possibilité d'utiliser des moyens technologiques pour transmettre l'information
- Actualisation des statuts et règlements de l'Association
- Informatisation de la gestion de l'Association
 - Procès-verbaux en version numérique
 - Base de données Excel (téléphones, adresses permanentes et saisonnières, courriel, cotisation, etc.)
 - Envois postaux (4 envois/total 32 pages par an) par courriel à 130 des riverains (il en reste 45 par la poste)
 - Création d'une page Facebook et possiblement création d'un site Web
- Mise en oeuvre du suivi environnemental de notre lac
 - Suivi des paramètres physicochimiques
 - Caractérisation des rives à partir de « l'Indice de qualité des bandes riveraines » (IQBR)
 - Caractérisation du littoral : recouvrement de plantes aquatiques (macrophytes) et accumulation sédimentaire
 - Cartographie du ruissellement et de l'érosion autour du lac et identification des zones d'intervention prioritaire pour éviter le plus possible le déversement dans le lac
- Pression continue sur la Municipalité pour améliorer la gestion du milieu riverain
 - Amener la Municipalité à adopter un règlement de revégétalisation des rives et à l'appliquer
 - Amener la Municipalité à reprendre le suivi des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées (fosses septiques) qui ne se faisait plus depuis 1987
 - Amener la Municipalité à revoir et améliorer sa façon d'entretenir les fossés et à donner des formations à son personnel
 - Appliquer la technique du tiers inférieur dans l'entretien des fossés de route
 - Mettre en place un suivi structuré du contrôle de l'érosion dans les chemins municipaux en bordure des lacs et des cours d'eau
 - Contribuer en 2010 à la révision du règlement de zonage concernant la protection du milieu riverain (égouttement, arbres - % de couvert forestier, entrées, quais, ouvrages en rives, etc.)
 - Suggérer un amendement apporté en 2015 au Règlement de construction 2010-014, SECTION 4 CHANTIER DE CONSTRUCTION : ajout à l'article 4.1 : « Lors de la demande de permis, le demandeur doit préciser les mesures nécessaires pour empêcher le transport des particules de sol par l'eau de ruissellement vers le lac ou le cours d'eau tel qu'exigé à la section 20 du règlement de zonage concernant la protection des rives à l'aide des techniques indiquées dans RAPPEL, *Guide des bonnes pratiques environnementales: Lutte à l'érosion sur les sites de construction ou de sol mis à nu*, Québec, 2003, 30 pages »
- Veille concernant la prise en compte de la protection du milieu riverain dans la gestion municipale
 - Nous assurer d'une présence de membres riverains au CCU et leur communiquer nos préoccupations.
 - Nous assurer qu'un conseiller municipal ait dans ses dossiers la protection du milieu riverain et siège au CCU.
 - Assister à toutes les séances du conseil municipal (min 12 par an) et faire les représentations requises concernant la protection du milieu riverain.

Annexe 3 : Les directeurs et directrices de l'Association de 2006 à 2016

2006-2007

Conseil de direction : président : Pierre Deshaies, secrétaire : Daniel Gaulin, trésorière : Louise Maillette
Directeurs et directrices (représentants de secteur) : Jacques Arcand (Petit Lac Long), Jean-Claude Beaudoin, André Bourke, Jean-Paul Bournival, Rolland Danis, François Hains, Guy Hains, André Houle, Réjean Jacques (Petit Lac Long), Stan Laughrea, Marie-Andrée St-Onge, Michel Tanguay

2007-2008

Conseil de direction : président : Pierre Deshaies, secrétaire : Daniel Gaulin, trésorière : Louise Maillette
Directeurs et directrices : Jean-Claude Beaudoin, Renée Bourassa, André Bourke, Rolland Danis, Alice Descoteaux, Yvon Grenier, Guy Hains, Réjean Jacques, Stan Laughrea, Isabel Normand, Marie-Andrée St-Onge, Michel Tanguay

2008-2009

Conseil de direction : président : Pierre Deshaies, secrétaire : Daniel Gaulin, trésorière : Louise Maillette
Directeurs et directrices : Jean-Claude Beaudoin, Renée Bourassa, Alice Descoteaux, Roland Fafard, Yvon Grenier, Guy Hains, Réjean Jacques, Isabel Normand, Marie-Andrée St-Onge, Michel Tanguay

2009-2010

Conseil de direction : président : Pierre Deshaies, secrétaire : Daniel Gaulin, trésorière : Louise Maillette
Directeurs et directrices : Jean-Claude Beaudoin, Renée Bourassa, Alice Descoteaux, Roland Fafard, Yvon Grenier, Guy Hains, Réjean Jacques, Isabel Normand, Michel Tanguay

2010-2011

Conseil de direction : président : Pierre Deshaies, secrétaire : Isabelle Normand, trésorier : Daniel Gaulin
Directeurs et directrices : Renée Bourassa, Roland Fafard, Yvon Grenier, Guy Hains, Réjean Jacques, Louise Maillette

2011-2012

Conseil de direction : président : Pierre Deshaies, secrétaire : Pierre Beaudoin, trésorier : Daniel Gaulin
Directeurs et directrices : Jacques Defoy, Roland Fafard, Yvon Grenier, Réjean Jacques

2012 à 2016

Conseil de direction : président : Pierre Deshaies, secrétaire : Pierre Beaudoin, trésorier : Daniel Gaulin
Directeurs et directrices : Jacques Defoy, Réjean Jacques, Robert Matteau et François Roy

Au fil des ans, ces équipes compétentes de directeurs et de directrices dévoué(e)s, en plus de viser l'atteinte des objectifs de notre association ont :

- travaillé au **maintien de la qualité de l'eau** de votre lac et de la **valeur de votre propriété**;
- informé adéquatement les nouveaux riverains sur « Comment vivre au bord d'un lac »;
- veillé au respect de la **qualité de vie** de notre communauté, ...

Merci à ces 24 personnes pour leur généreuse contribution à l'avancement des dossiers de notre association. Le lac Long est reconnu comme un des beaux lacs de la région, apprécié pour la qualité de son eau, sa quiétude et la beauté de ses rives.

Annexe 4 : Plan d'action 2016-2017

1. Poursuivre le **suivi qualité de l'eau** du lac :
 - A. Annuellement : 10 à 15 mesures de transparence ;
 - B. Aux 5 ans (2 ans consécutifs) : analyse de l'eau au RSVL : phosphore, carbone organique dissous, chlorophylle a. (a été fait en 2008, 2013 et 2014 ; sera repris en 2019 et 2020)
2. Poursuivre le **plan directeur du bassin versant** de notre lac (PDE) : voir le schéma p. 16
 - a. Les points 1 de même que l'indice de qualité de la bande riveraine - IQBR (fait en 2010) et l'analyse des plantes aquatiques et des sédiments (fait en 2011) sont faits ;
 - b. Faire la cartographie du ruissellement et de l'érosion autour du lac et **identifier les zones d'intervention prioritaire** pour éviter le plus possible le déversement dans le lac ; (prévu en 2012, a été fait en 2013)
 - c. Suite au portrait et diagnostic, élaborer un plan d'action (**prévu en 2016-2017**) conformément à la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le **11 juin 2009**.
3. Écrire l'histoire du lac et de l'association : débuté en 2012; **fin prévue en 2016**.
4. Créer un site Web pour l'association afin de faciliter la diffusion de l'information et le paiement des cotisations.
5. Identifier les activités **complémentaires** à la protection de l'environnement (loisirs, repas communautaires, etc.) pour répondre aux besoins des membres.

Actions continues

6. Visiter les **nouveaux riverains** et les informer sur l'APELL et la vie en milieu riverain (acculturer) et leur donner un napperon avec la carte bathymétrique du lac et d'un *Guide des bonnes pratiques riveraines*.
7. Diffuser des textes informatifs et organiser des **rencontres d'information** sur des sujets reliés à la protection des rives, du littoral et de l'encadrement forestier du lac.
8. Promouvoir le respect de l'environnement au niveau municipal dont :
 - a. L'aménagement des ponceaux, des fossés et des entrées charretières de façon à prévenir l'érosion;
 - b. La gestion du ruissellement zéro sur un terrain, etc.
9. Participer au Regroupement pour la protection des lacs et cours d'eau de Saint-Élie-de-Caxton et collaborer avec les autres regroupements de la région et l'OBVRLY.
10. Continuer de participer au Programme de subvention des associations de la municipalité et rédiger les demandes et les rapports requis.
11. Poursuivre la collecte d'outils de sensibilisation et d'information (dépliants, DVD, livres, ...) à l'usage de l'association.
12. S'assurer auprès de la Municipalité de l'application des règlements reliés à la protection des rives, du littoral et de l'encadrement forestier du lac et, s'il y a lieu, proposer de nouveaux règlements ou des amendements aux règlements existants.
13. Travailler à augmenter le nombre de propriétaires payant leur cotisation à l'Association pour atteindre un effectif d'au moins 66 % des propriétaires (118 membres).

Annexe 5

Le suivi de la qualité de l'eau de notre lac 2008-2015

Nous pouvons mesurer le degré de vieillissement (l'état trophique/eutrophisation) d'un lac à partir des 6 paramètres suivants :

- Le **phosphore total**, un élément nutritif dont la teneur limite ou favorise habituellement la croissance des algues et des plantes aquatiques ;
- La **chlorophylle a**, un indicateur de la biomasse (quantité) d'algues microscopiques présentes dans le lac ;
- La **transparence de l'eau** mesurée à l'aide d'un disque de Secchi ; la transparence diminue avec l'augmentation de la quantité d'algues dans le lac ;
- La **concentration d'oxygène dissous** dans l'hypolimnion³ (la partie profonde du lac), un indicateur du métabolisme du lac ;
- L'**abondance des plantes aquatiques** dans les zones peu profonde du lac (le littoral) ;
- L'**abondance du périphyton**⁴ sur les roches dans le littoral du lac.

Regardez une présentation PPT sur ces paramètres :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/presentation.pdf>

Consultez les résultats du lac Long au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-Lacs) :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.asp>

Pour compléter les informations reliées à ces paramètres, l'OBVRLY a effectué des analyses au lac Long en 2010, 2011 et 2013 à la demande de notre association :

- Mesure de l'oxygène, du pH et de la conductivité du lac ;
- Caractérisation des rives à partir de « l'Indice de qualité des bandes riveraines » (IQBR) ;
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/IQBR/IQBR-estuaire-eaudouce.pdf
- Caractérisation du littoral : recouvrement de plantes aquatiques (macrophytes) et accumulation sédimentaire ;
- Cartographie du ruissellement et de l'érosion autour du lac et **identification des zones d'intervention prioritaire** pour éviter le plus possible le déversement dans le lac.

Pour en savoir plus sur le suivi de la qualité de notre eau

Programme de caractérisation des lacs (phases 1 à 3)

http://media.wix.com/ugd/0b7df5_0ae12fd1280948c19b08137372c9b8c3.pdf

Évaluation des symptômes d'eutrophisation du Grand lac Long et du Petit lac Long (Phase 2), 2010

http://media.wix.com/ugd/0b7df5_bf1c8b9b689c4d29a64755faff46955.pdf

BOISSONNEAULT, Y., 2012. *Caractérisation du littoral du Grand lac Long et du Petit lac Long – 2011, municipalité de Saint-Élie-de-Caxton*, rapport réalisé pour l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), Yamachiche, 34 pages et 2 annexes.

http://media.wix.com/ugd/0b7df5_0fdf9be1ad64499880ef395222176510.pdf

BOISSONNEAULT, Y., 2013. *Bilan du programme de suivi des lacs de l'OBVRLY 2009-2012*, rapport réalisé pour l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), Yamachiche, 33 pages. Identification des lacs problématiques (Phase 1), 2010, Annexe 4, lac Long

http://media.wix.com/ugd/0b7df5_39ba342c0ed74ffa9d3f84135ffc06d2.pdf

BOISSONNEAULT, Y. et M. BRIEN. 2014. *Détermination des causes de perturbation du bassin versant du Petit lac Long et du Grand lac Long - 2013, municipalité de Saint-Élie-de-Caxton*, rapport réalisé pour l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), Yamachiche, 34 pages et 3 annexes. http://media.wix.com/ugd/0b7df5_3f7a00541033444589856b77c4274899.pdf

³ Un lac nordique comprend 3 parties : l'épilimnion (la partie à la surface du lac), le métalimnion (la couche médiane / thermocline) et l'hypolimnion (la partie profonde du lac).

⁴ Algues microscopiques de couleur brunâtre fixées à un substrat solide (roches, embarcations, ...)

Annexe 6 : Les états financiers 2015

En caisse au 1 ^{er} janvier 2015		7 976,66 \$
Revenus		Montant
	Cotisations à l'Association (108)	2 685,00
	Cotisations pour l'ensemencement	556,00
	Autres revenus (vente de napperons)	396,00
	Intérêts - Caisse Saint-Élie	0,00
	Subvention municipale	3 000,00
	Conciliation bancaire	0,00
	Total des revenus	6 637,00\$
Code	Dépenses	Montant
1	Frais d'utilisation - Caisse Saint-Élie	59,40
2	Fournitures de bureau (papeterie, etc.)	29,83
3	Frais informatiques (cartouches, clé USB, CD, etc.)	110,15
4	Frais postaux (timbres, etc.)	257,90
5	Frais de photocopies - pour 50/179 propriétaires	41,11
6	Achats documentaires (livres, DVD, revues, etc.)	99,28
7	Frais de télécommunication - Site WEB	0,00
8	Matériel et équipement (disque Secchi, GPS, etc.)	160,51
9	Assemblée générale annuelle (location salle, etc.)	142,28
10	Messe du Lac Long	0,00
11	Frais d'analyse en laboratoire (BIO-Lab, RSV-Lacs)	0,00
12	Portrait des rives et du bassin versant (OBVRLY)	0,00
13	Loisirs (chemin de glace, fête collective, etc.)	0,00
14	Cotisations diverses (Gaïa, CRE, etc.)	25,00
15	Frais de déplacement et de réunion (APELL)	845,80
16	Honoraires professionnels (castors)	0,00
17	Dépenses diverses (napperons du lac Long – 150°)*	2 000,57
18	Droits d'immatriculation	34,00
19	Ensemencement	0,00
20	Frais de colloque	175,00
	Total des dépenses	3 980,83 \$
Solde de l'exercice 2015		
	Revenus moins les dépenses	2 656,17 \$
En caisse au 1^{er} janvier 2016		10 632,83 \$

Notes :

- En 2015, nous comptons publier l'histoire du lac Long dans le cadre du 150^e de Saint-Élie. L'histoire du lac Long deviendra le *Guide du résidant* et **sera publié en 2016** (3 450 \$)
- Napperons : 11 po par 17 po, sur carton recto-verso, couleur, plastifié 3 mil (3 \$) et 10 mil (6 \$)
 - Impression des napperons : 689,85 \$ + 57,49 \$ + 678,35 \$ = 1 425,69 \$
 - Cartographie et mise en page des napperons : 574,88 \$
 - **Total : 2 000,57 \$**
- En 2015, nous comptons ensemercer pour 3 000 \$ de truites mouchetées (ombles de fontaine) : **1 400** truites de 9 à 11 pouces dont environ **400** au Petit Lac et **1000** au Grand Lac. Cette dépense a dû être **reportée en 2016**.

Annexe 7 : Les prévisions budgétaires 2016

En caisse au 1 ^{er} janvier 2016		10 632,83 \$
Revenus		Montants
	Cotisations annuelles pour être membre (100 X 25 \$)	2 500 \$
	Cotisations volontaires pour l'ensemencement	500 \$
	Intérêts - Caisse de l'Ouest de la Mauricie (à vérifier)	0 \$
	Subvention municipale	3 000 \$
	Autres revenus (vente de napperons)	300 \$
	Total des revenus	6 300 \$
Code	Dépenses	Montants
1	Activités sociales et loisirs (chemin de glace, etc.)	500 \$
2	Analyses en laboratoire (BIO-Lab, RSV-Lacs, etc.)	100 \$
3	Articles de bureau (papier, cartables, etc.)	150 \$
4	Assemblée générale annuelle (location salle, etc.)	250 \$
5	Colloques et conférences	600 \$
6	Cotisations diverses (CRE, OBVRLY, etc.)	200 \$
7	Documentation (livres, DVD, revues, etc.)	250 \$
8	Droits d'immatriculation (Registraire des entreprises)	34 \$
9	Ensemencement et gestion de la faune (castors, etc.)	3 200 \$
10	Envois postaux (enveloppes, timbres)	350 \$
11	Études reliées à notre bassin versant (OBVRLY)	250 \$
12	Fournitures informatiques (cartouches, clé USB, etc.)	300 \$
13	Frais de communication + Site Web *	4 500 \$
14	Frais de déplacement	800 \$
15	Frais de service - Caisse de l'Ouest de la Mauricie	60 \$
16	Matériel et équipement (disque Secchi, GPS, etc.)	200 \$
17	Messe du lac Long	100 \$
18	Photocopies : réunions CA, AGA, lettres aux riverains	150 \$
19	Réunions des directeurs de l'association (CA, CE, etc.)	500 \$
20	Autres dépenses (<i>Guide du résident</i>) **	3 450 \$
	Total des dépenses	15 944 \$
Solde de l'exercice 2016		
	Revenus moins les dépenses	(9 644 \$)
En caisse au 1 ^{er} janvier 2017		988,83 \$

Notes :

- Nous avons amélioré le libellé des rubriques utilisées depuis 2009 suite aux remarques formulées en ne diminuant pas le *caractère explicite* de nos états financiers. Ces rubriques sont conformes à notre réalité.
- Advenant qu'un nouvel élément apparaisse dans les dépenses ou les revenus, nous avons terminé la section **Revenus** par « Autres revenus (spécifier s'il y a lieu) » et la section **Dépenses** par « Autres dépenses (spécifier s'il y a lieu) » évitant ainsi de devoir modifier nos rubriques.
- Nous avons placé les rubriques par ordre alphabétique.
- *Petit site Web de 8 pages avec un module Nouvelles sur plateforme Alias 5 : soumission de ADN
- **En 2016, nous comptons publier *Guide du résident au lac Long* (incluant l'Histoire du lac Long) en complément au napperon informatif à épingler au mur distribué en 2015; voici un estimé de départ : 200 pages, 8,5 po par 11 po, noir et blanc, couverture couleur plastifiée, reliure spirale, 200 exemplaires X 15 \$ l'exemplaire = 3 000 \$ + taxes = 3 449,25 \$.

Annexe 8

Tables de discussion sur l'APELL - Collecte de données 2016

1. **Groupe d'âge** : 20-30 ; 30-40 ; 40-50 ; 50-60 ; 60 et plus
2. **Type de résident** : permanent ou saisonnier

Vos préférences concernant l'AGA (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

3. **Lieu de l'AGA** : salle communautaire ; plein air ou autre : _____
4. **Mois de l'AGA** : mai ; juin ; juillet ; août ; septembre ou autre : _____
5. **Heure de l'AGA** : avant-midi ; après-midi ; soir
6. Je trouve pertinent qu'un document résumant le contenu présenté lors de l'AGA soit remis aux gens présents afin de faciliter l'écoute et leur éviter de devoir prendre des notes : Oui Non
7. L'AGA devrait être suivie d'un repas communautaire : Oui Non
8. Je trouve pertinent qu'un représentant de la Municipalité assiste à notre AGA : Oui Non
9. Je trouve pertinent qu'il y ait un tirage de prix de présence à la fin de l'AGA : Oui Non
10. Je suis satisfait des 4 envois informatifs de l'association (courriel ou par la poste) Oui Non

Sondage d'intérêt

11. Je suis pour la poursuite des ensemencements d'ombles de fontaine aux deux ans : Oui Non
12. Je participerais à un dîner communautaire organisé par l'association : Oui Non
 - a. salle communautaire ; plein air ou autre : _____
 - b. mai ; juin ; juillet ; août ; septembre ou autre : _____
13. Je participerais à un souper communautaire organisé par l'association : Oui Non
 - a. salle communautaire ; plein air ou autre : _____
 - b. mai ; juin ; juillet ; août ; septembre ou autre : _____
14. Je participerais à des rencontres d'informations organisées par l'association : Oui Non
 - a. salle communautaire ; plein air ou autre : _____
 - b. mai ; juin ; juillet ; août ; septembre
 - c. avant-midi ; après-midi ; soir
15. Je participerais à un club de marche au lac : Oui Non
16. Je suis intéressé à m'impliquer dans un comité des loisirs de l'association: Oui Non
17. Je suis intéressé à m'impliquer dans la collecte des cotisations des membres : Oui Non

Questions spécifiques

18. Je suis satisfait du **plan d'action 2016-2017** : Oui Non Si **Non**, expliquez au verso
19. Je suis en accord avec **les buts et objectifs de l'association** : Oui Non Si **Non**, expliquez au verso

Écrire au verso vos suggestions, commentaires, orientations sur ce que vous souhaiteriez que votre association fasse de plus ou différemment afin de répondre à vos attentes.